

- Limite de zone
- ▨ Espace boisé classé existant ou à créer
- ▨ Emplacement réservé
- ① Numéro des emplacements réservés sur la base
- ⑫ Emprise des voies en section courante
- Marge de recul par rapport à l'axe de la voie (art.L111.1.4)
- ▨ Périmètre de fortes contraintes liées au risque de mouvements de terrain
- ▨ Périmètre du plan de protection des risques d'inondation
- ↔ Principe de liaison



PLU approuvé le 23/01/2012
 Modification simplifiée N°1 approuvée le 13/10/2012
 Modification simplifiée N°2 approuvée le 30/03/2015
 Modification N°1 approuvée le 22/02/2015
 Modification N°2 approuvée le 12/09/2016

Vu pour être annexé à la délibération du Conseil Communal du 31 janvier 2019



PLAN DE ZONAGE N°1

[MONTLOUIS-SUR-LOIRE]
 MODIFICATION N°3

Echelle : 1:2000e



Plan édité le 17/01/2019

